

Volume 32

Numéro 1
2026— 9,95 $

Histoire Québec

De la faute à la sentence crime et justice au Québec

- Les domestiques montréalais face à la justice (1693-1760)
- Quand la fin justifie les moyens : les vols de banque comme méthode de financement du FLQ
- Patronymes et surnoms de la Nouvelle-France au Québec d'aujourd'hui

9 782895 862932

Poste publication no 40069242

HISTOIRE QUÉBEC est publié quatre fois par année et imprimé à 1 600 exemplaires.
Le contenu de cette publication peut être reproduit avec mention de la source à la condition expresse d'avoir obtenu au préalable la permission des Éditions Histoire Québec (ÉHQ). Par ailleurs, toute utilisation non personnelle ou commerciale doit passer par Copibec à moins d'une entente spécifique avec les ÉHQ. Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et des illustrations utilisées, et ce, à l'exonération complète de l'éditeur.

Le magazine Histoire Québec est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP).

ABONNEMENTS / Prix à l'unité : 9,95 $

- **Abonnement au Québec et au Canada :**
 1 an / 4 numéros : 35 $ (toutes taxes incluses)
- **Abonnements institutionnels**
 1 an / 4 numéros : 60 $
 À l'étranger : 1 an / 4 numéros : 75 $ (CAN)

HISTOIRE QUÉBEC
7665, boulevard Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7
Téléphone : **514 252-3031** / Sans frais : **1 866 691-7202**
www.histoirequebec.qc.ca

Diffusion et distribution au Canada francophone :
Diffusion Dimedia
539, boulevard Lebeau, Saint-Laurent (Québec) H4N 1S2
Téléphone : 514-336-3941
www.dimedia.com

N° ISSN 1201-4710
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISBN
ISBN papier : 978-2-89586-293-2
ISBN numérique : 978-2-89586-292-5

Éditeur / Les Éditions Histoire Québec, en partenariat avec la Fédération Histoire Québec • **Rédacteur en chef** / Jean Rey-Regazzi
Équipe éditoriale / Léocadie Choquette, Roxane Martineau, Jean Rey-Regazzi • **Réviseure** / Marie-Sophie Bérard • **Design graphique** / Grégory Brossat



Couverture
Prison Winter - Sherbrooke. Photo de Marius Mongeau.

Droits d'auteur et droits de reproduction
Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à :
Copibec (reproduction papier) 514 288-1664 – 1 800 717-2022
licences@copibec.qc.ca

4 **Le mot de la rédaction**
— Roxane Martineau

5 **Les soldats des troupes de la marine, 1683-1715 : crimes majeurs et châtiments**
— André Sévigny



8 **Les domestiques montréalais face à la justice (1693-1760)**
— Emilie Girard

11 **Milton 1849 : quand un conflit religieux conduit à l'homicide**
— Isabelle Martin



14 **Meurtre à Rawdon : L'affaire de Tom Nulty**
— Alexandrine Plante

17 **L'exécution de Stanislas Lacroix**
— Evelyn Ullyott Hayes

20 **L'affaire Roméo Drapeau**
— Louise Davis

22 **Quand la fin justifie les moyens : les vols de banque comme méthode de financement du FLQ**
— Benjamin Plante

27 **De quelques curieux usages électoraux aujourd'hui disparus Partie 2**
— Denis Racine



30 **« L'essentiel est invisible pour les yeux. » Les premières radiographies médicales réalisées au Québec – et au Canada**
— Rénald Fortier

33 **Patronymes et surnoms de la Nouvelle-France au Québec d'aujourd'hui**
— Marcel Fournier

37 **Chronique ethnologie : Incursion ethnologique au musée : exposer la collection Cartier-Roberval**
— Nicolas Grenon-Simard,

40 **Histoire de lire**



— L'EXÉCUTION DE STANISLAS LACROIX

par Evelyn Ullyott Hayes,
technicienne, Musée canadien de la nature

Deux revolvers à canon court comme le type utilisé par Lacroix (Colt Cobra et Smith & Wesson Model 36), 2011. Hmaag, Wikimedia Commons.

Le 21 mars 1902, à 8 h 06 du matin, un drapeau noir s'élève au-dessus du palais de justice de Hull[1]. Dans la cour intérieure, plus de 150 spectateurs[2] attendent avec impatience et se bousculent pour avoir la meilleure place. Présents sont quelques notables de Gatineau et de la capitale qui ont la chance d'avoir l'autorisation d'observer de près, notamment des médecins, des officiels de la police et des conseillers municipaux de Hull et d'Ottawa. À l'extérieur du palais, ceux qui n'ont pas de laissez-passer doivent être créatifs. Environ 3 000 badauds se pressent devant les grilles de la prison et d'autres grimpent aux arbres, aux poteaux de téléphone[3] et aux bâtiments. De l'autre côté de la rivière, à Ottawa, ils observent depuis la colline du Parlement avec les lunettes d'approche. Ils sont tous rassemblés pour un spectacle macabre : la dernière exécution publique au Canada.

Le condamné s'appelle Stanislas Lacroix, accusé de double meurtre. Le 24 août 1900, Lacroix tue sa femme, Emma Fauteux, et un vieillard, Hyppolyte Thomas dit Tranchemontagne, à la ville de Montebello, située à 80 kilomètres de Gatineau. Lacroix était connu pour son tempérament colérique, aussi bien dans son enfance qu'à l'âge adulte, et sa vie conjugale était difficile. En décembre 1899, Emma décide de quitter son mari après la perte de leur fils Henri, qui avait 2 ans. Elle déménage à Papineauville avant de s'installer définitivement →



*Portrait de Stanislas Lacroix par l'*Ottawa Journal*, 1902.*

chez sa sœur à Montebello[4]. Rongé par la rage et la jalousie provoquées par son absence, Lacroix se met à boire beaucoup d'alcool. En juin 1900, il dit à un ami : « Ma femme ne mourra jamais autrement que par ma main. » Le matin du 23 août, il achète un revolver calibre .32 et 50 cartouches de munitions pour 2,75 $.

Emma séjourne alors chez une amie, où Lacroix la trouve l'après-midi du 24 août avec leur enfant Clémentine et quelques voisins : Philomène Lauriau, 60 ans, Hippolyte Thomas dit Tranchemontagne, 65 ans, et une veuve de 73 ans. Lorsqu'il arrive à la maison, elle se cache dans une chambre, derrière une porte, Clémentine dans les bras. Lacroix l'attrape par les cheveux et la traîne hors de la chambre. Il tire son premier coup de feu, qui atteint sa femme à la main. Elle se précipite dans la rue, mais il la suit et la tire une nouvelle fois. À genoux, elle implore la clémence, mais un coup de feu tiré à bout portant met fin à sa vie. Elle avait 36 ans. Pris d'une rage jalouse, Lacroix pense que Tranchemontagne est l'amant de sa femme. Il lui tire également dessus, et le vieil homme se traîne jusqu'à l'extérieur avant de s'effondrer à son tour.

Un jeune qui voit la scène se dérouler donne l'alerte à M. L. N. Castonguay, un des principaux marchands de la ville. Entre-temps, Lacroix retourne tranquillement chez son beau-frère. Dans l'effort de résister à la police, il se barricade dans la maison. La demeure est bientôt encerclée par une foule nombreuse menée par le maire de Montebello, mais Lacroix, au lieu de se rendre, menace de tuer quiconque tentera d'enlever sa femme de la rue. Il dit à Castonguay : « Vous, Castonguay, vous êtes mon seul ami. Approchez-vous, je veux vous parler. » Il lui demande si sa femme est bien morte et, en apprenant que c'est le cas, il s'écrit : « Je suis content, mais il y en a encore des autres que je voudrais tuer! » Il ajoute qu'il ne se laissera pas capturer vivant, mais, après quelques instants, s'ennuyant derrière ses barricades, il dit qu'il aimerait bien jouer aux dames. Il demande à voir M. le curé Allard pour se confesser, mais le curé se garde bien d'y aller, car Lacroix l'avait menacé lui aussi par le passé. Enfin, ce soir-là, M. Castonguay réussit à l'appréhender, à le désarmer et à le mettre sous garde dans un hôtel[5]. Son procès commence le 18 décembre 1901 au palais de justice de Hull, où il est déclaré coupable.

Certains éléments laissent à penser que l'attitude de bravade de Lacroix s'atténue quelque peu en raison de son séjour en prison, à l'approche de son exécution. En février, juste un mois avant l'exécution, il commence à refuser toute nourriture, sauf quelques gorgées d'eau. Il refuse de parler avec ses gardes, déclarant : « Emportez-le. Je ne veux rien manger. » Il ne dort presque pas et ne trouve de réconfort qu'en fumant sa pipe. Cet homme, autrefois robuste et vigoureux, devient émacié et agité[6].

Les informations sur la vie de Stanislas Lacroix avant son crime sont difficiles à retracer. Il est le fils d'Angélique Gauthier et d'Abraham Lacroix et voit le jour le 22 décembre 1865. Il est baptisé le 6 mai 1866 à l'église Saint-Jean-l'Évangéliste, à Thurso, Papineau. Il est issu de la famille Neveu-Lacroix. Son ancêtre Thomas Neveu-Lacroix est né vers 1663 à Avranches, en Normandie, en France, et émigre pour la Nouvelle-France en 1693[7]. Stanislas Lacroix épouse Emma Fauteux le 27 août 1889, à Notre-Dame-de-Bonsecours, un village proche de Montebello. Il travaille comme journalier itinérant. En plus d'Henri et Clémentine, Emma et Stanislas ont un fils qui décède à l'âge de 4 mois, puis deux autres enfants.

Il passe la dernière nuit de sa vie à prier avec ferveur dans sa cellule de la prison de Hull. À midi, il mange son

dernier dîner avec son fils Alphonse, qu'il tient sur ses genoux et embrasse jusque très tard. Ce n'est que lorsque le garçon s'endort, vers 21 h, que son père accepte à regret qu'il soit conduit au bureau du gouverneur de la prison. Lacroix passe le reste du soir avec trois de ses frères, sa sœur et sa belle-sœur, des amis et l'épouse du directeur de la prison. Deux religieuses guident le groupe dans la récitation du chapelet, dont l'une était son enseignante d'enfance[8]. Le bourreau, John Radclive, passe une nuit tout aussi agitée. Premier bourreau officiel du Canada, il a fait 80 des 110 pendaisons qui ont eu lieu entre 1890 et 1909[9] et il est fier de sa maîtrise de la tâche[10]. Cette nuit-là, il s'endort blessé à la suite d'une bagarre dans un bar. Il avait été frappé et avait reçu des coups de pied à la tête[11], apparemment parce qu'il avait dit : « Je viens pendre un [Canadien] Français, j'espère que ça ne sera pas le dernier! »

Le matin de l'exécution, Lacroix fait sa toilette avec l'aide d'un barbier et s'habille tout en noir. Le père Prevost célèbre une messe de funérailles avec la famille. Stanislas demande à son frère David de s'occuper de son fils Alphonse et de l'élever pour qu'il devienne prêtre. Il demande à ce dernier de travailler dur à l'école, de ne jamais boire d'alcool et d'essayer de devenir un citoyen respectueux des lois.

Dans la cour intérieure, l'échafaud est prêt. Lacroix est conduit à la corde avec le prêtre, le shérif, le gouverneur de la prison et le bourreau Radclive. Lorsque le signal est donné, la trappe s'ouvre. Son corps tombe et pend pendant 13 minutes avant sa mort. D'une manière poétique, il se met à pleuvoir au moment où le corps tombe. Après 18 minutes, Radclive coupe la corde et les gardes placent le corps de Lacroix dans un cercueil. La corde et sa chemise sont coupées en morceaux, offerts en souvenir aux spectateurs. À 18 h, le corps est rendu à la famille, qui le ramène à Montebello. À la gare du train du village, il est bien accueilli par la moitié de la population avant d'être inhumé au cimetière local.

C'est la dernière exécution publique au Canada. Théophile Bélanger est exécuté pour le meurtre de son beau-frère Antoine Séguin en 1904 dans le village de Sainte-Scholastique[12], devant 50 personnes munies de laissez-passer. La peine de mort est abolie au Canada en 1976. •



Quelques instants avant l'exécution de Stanislas Lacroix, 1902. Napoleon Belanger, Bibliothèque et Archives Canada, C-014078.

Notes

1. « The Law Has Settled With Stanislaus Lacroix », *The Ottawa Journal*, 21 mars 1902, page 1.
2. « Lacroix (Stanislas) », La mémoire du Québec. https://lamemoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Lacroix_%28Stanislas%29
3. Truffy, Manuel. *La couverture journalistique des exécutions au Québec entre 1854 et 1932*, mémoire de maîtrise, UQAM, 2018, p. 68.
4. « 1900, 24 août – Emma Fauteux; et Hypolite Thomas dit Tranchemontagne, 65 ans », *Dictionnaire des homicides commis au Québec, 2024*. https://www.dictionnairehomicides.ca/post/1900-24-ao%C3%BBt-emma-fauteux-et-hypolite-thomas-dit-tranchemontagne-65-ans
5. « Double meurtre à Montebello », *La Gazette de Berthier*, 31 août 1900.
6. https://images.ourontario.ca/Partners/kfpl/1902_02/KFPL003670009pf_0002.pdf
7. « Histoire et origine de la famille Neveu-Lacroix », *Mes Aïeux.com*. https://www.mesaieux.com/noms-de-familles/neveu-lacroix
8. Ouimet, Raymond. « Les dernières heures d'un condamné à mort au Québec », *La Gazette Web*, mars 2007. https://www.histoire-genealogie.com/Les-dernieres-heures-d-un-condamne?lang=fr
9. «"John Radclive": "RidingHigh" During the Firt Decade, 1890-1900.», *The Manitoba Law Journal*, 47(7) p. 15. https://themanitobalawjournal.com/wp-content/uploads/articles/MLJ_47.7/477-esau-chapter-2.pdf
10. *Ibid.*, p. 21.
11. « Radcliffe Handled Roughly », *Nelson Daily Miner.*, 21 mars 1902. https://open.library.ubc.ca/viewer/ndaymine/1.0083981#p0z-2r0f:lacroix
12. Cornellier, Louis. « Faits d'hier. Raymond Ouimet captive le lecteur en racontant des faits divers du passé québécois », *Le Devoir*, 11 octobre 2025. https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/924216/faits-hier